

Communication N° 01 - 2013 au Conseil communal

Séance du 20 mars 2013

Résumé des objets traités en Municipalité de fin septembre à fin décembre 2012

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément à notre concept d'information, nous vous communiquons ci-après les principaux objets traités par la Municipalité de début octobre à fin décembre 2012.

Décisions d'octroi de la naturalisation suisse - Auditions du 20 septembre, du 12 octobre et du 23 novembre 2012

La Municipalité a donné un préavis favorable pour M. Giuseppe Urso et Mme Maria Lucchin, Mme Saravanadevi Ravi, Mme Georgiana Francescotti James, M. Mikhail Nikolaev et Mme Yulia Nikolaeva, M. José Pedro Torres Garcia Caldeira Da Silva et Mme Mariana Coelho Sampaio Amorim Afonso Caldeira Da Silva, M. Gianluca Ubaldi, Mme Sheila Hollosi, M. Luis Filipe Da Cunha Esteves, M. et Mme Gaëtan et Claire de Longeaux, M. Joao Raugust Machado et M. François Maignan, M. et Mme Frédéric Baffou et Corinne Téreygeol Baffou, M. Sergio Tomé, M. Didier Dubois, M. Diego Behrend, à l'attention du Département cantonal de l'intérieur, Service de la population, chargé, à ce stade, de la procédure d'obtention de la bourgeoisie.

Demande de naturalisation - Procédure pour les étrangers nés en Suisse

La Municipalité a donné un préavis favorable pour M. Roland Samuel Süssmann, à l'intention du Département cantonal de l'intérieur, Service de la population, chargé, à ce stade, de la procédure d'obtention de la bourgeoisie.

Décision d'octroi de la naturalisation suisse - Procédure facilitée cantonale pour les jeunes étrangers de la 2ème génération (art. 22 LDCV)

La Municipalité a décidé de donner un préavis favorable pour M. Gijs Perdijk et Mme Thais Alcantara, à l'attention du Département cantonal de l'intérieur, Service de la population, chargé, à ce stade, de la procédure d'obtention de la bourgeoisie.

Installation de panneaux photovoltaïques sur le collège des Alpes en collaboration avec Romande Energie

Romande Energie et la Ville de Pully ont établi un partenariat pour la réalisation d'installations de centrales électriques photovoltaïques sur les bâtiments appartenant à la Commune.

Une première installation sera progressivement mise en œuvre d'ici au printemps 2013 au collège des Alpes. Cette centrale devrait permettre d'atteindre une puissance maximale de 113 kWc et de produire environ 114'000 kWh/an, ce qui correspond à la consommation annuelle de 32 ménages.

La Ville de Pully n'aura aucun frais liés à cette installation. Romande Energie versera une indemnité annuelle fixe à la Commune.

Participation au financement du déficit d'exploitation 2011-2012 du Centre intercommunal de glace de Malley (CIGM)

La Municipalité a décidé d'accorder un soutien de CHF 30'000.00, comme participation de la Ville de Pully au financement du déficit d'exploitation du CIGM pour l'exercice 2011-2012.

Elle examinera la reconduction de ce soutien, si la demande lui en est faite, en évaluant la situation du CIGM et le niveau de son déficit d'exploitation éventuel à la fin 2013.

Musée d'art de Pully - Dons et nouvelle acquisition

La Municipalité a pris connaissance des dons suivants faits au Musée d'art de Pully :

- 1 portrait de C.F. Ramuz, réalisé en 1941 par M. Kurt Businger, à Lausanne, et offert par M. Gyr de Prilly ;
- 1 tableau "Le vent du sud" de Mme Germaine Ernst, daté de 1943, offert par sa famille ;
- le dépôt de l'entier de la collection de la Fondation Germaine Ernst ;
- 2 gravures de Mme Jacqueline Oyex, offert par Mme Gualaz de Pully ;
- 3 collages de l'artiste vaudoise Irène Reymond, offert par la Fondation Reymond suite à l'exposition commune (Musée de Pully - Fondation Reymond) de l'été dernier ;

- 1 oeuvre de Bocion "Le peintre Lacaze et sa famille chez lui à la Rasude" ; leg par testament de feu M. Roger Ravessoud.

La Municipalité a également pris connaissance de l'acquisition d'une lithographie de Hans Erni d'une valeur de CHF 250.00, qui vient compléter le fonds Cailler.

Nuit du conte du 9 novembre 2012 à la Villa romaine

La Nuit du conte organisée le 9 novembre à la Villa romaine a rencontré un vif succès, en réunissant près de 200 personnes.

Trois séances de contes ont été organisées en fonction de l'âge du public invité. Deux premières séances, l'une pour les crèches de Pully, l'autre pour les Unités d'accueil de Pully, ont permis aux enfants de découvrir des récits venus de l'Antiquité.

En soirée, la Villa romaine a accueilli un public familial pour un conte sur le thème des légendes bretonnes, accompagné de chocolat chaud et marshmallows.

Au vu du succès rencontré, le rendez-vous est déjà pris pour 2013 !

Accès au cadastre communal depuis internet

Après un travail de plus de 8 ans, le géoportail www.sigip.ch est actif et consultable. Ce géoportail est une application Internet accessible à tous. C'est un outil de travail professionnel et moderne, riche en données de cadastre, de sous-sol (réseaux, etc), d'aménagement du territoire et d'environnement.

Des informations pratiques sur les bus TL, la CGN et les trains (lignes, arrêts, horaires), les lignes Pedibus, les différentes zones de parcage, les limitations de vitesse, les points de recyclage, les salles et terrains de sport ou de spectacle, les commerces, les bâtiments publics, les écoles, les places de jeux et bien d'autres encore sont également accessibles.

Diagnostic communautaire sur la qualité de vie des seniors effectué en 2012 à Pully - Forum du 17 novembre 2012

Environ 150 personnes ont pris part au forum susmentionné organisé à la Maison Pulliérane, dont 6 conseillers communaux. La réunion s'est très bien déroulée et le ton général était bon. Cette rencontre a été l'occasion de présenter le travail accompli par les habitants, les associations partenaires et les professionnels de Pro Senectute Vaud.

Par ailleurs, les résultats des quelque 150 entretiens ont été présentés puis discutés lors d'ateliers organisés autour de plusieurs sujets : les liens sociaux, la mobilité et les services, l'urbanisme et les identités de quartiers, la sécurité et la santé.

La Direction de la jeunesse et des affaires sociales, en collaboration avec Pro-Senectute Vaud, travaille maintenant à l'analyse détaillée du diagnostic communautaire et à

l'évaluation globale de cette phase de l'action sociale en faveur des aînés. Un rapport finalisant le diagnostic est en cours de rédaction. Des informations plus détaillées seront transmises au Conseil communal ultérieurement.

Négociations sur les relations financières entre l'Etat et les communes - Communiqué du Conseil d'Etat

La Municipalité a pris acte du communiqué du Conseil d'Etat du 3 décembre 2012 annonçant que, dans le cadre des négociations citées en titre, l'Etat et les représentants communaux sont venus avec des propositions concrètes en vue d'équilibrer la santé financière des communes.

Un calendrier de négociations a été établi afin d'étudier les diverses propositions. Comme première mesure, l'Etat a proposé de renoncer au remboursement du rattrapage financier 2011 et 2012 des communes, à hauteur de CHF 21,67 millions. Cette action, approuvée par l'UCV (Union des Communes vaudoises) et l'AdCV (Association des communes vaudoises), a permis d'apporter un soulagement immédiat aux budgets communaux pour les années 2013 et 2014.

Pour notre commune, le montant de cette non dépense s'élève à CHF 404'108.00 en 2013 (et en 2014).

La Municipalité a également pris connaissance d'un Info Flash de l'UCV, faisant part de l'exaspération des communes et nous informant que des négociations sont en cours entre l'UCV, l'AdCV et l'Etat en vue d'un rééquilibrage de la situation.

Dissolution de l'Association de l'Eglise de Pully-La Rosiaz

La Municipalité a pris acte avec regret de la dissolution de l'Association de l'Eglise de Pully-La Rosiaz. Selon les statuts de l'Association, le fonds social sera versé à la paroisse de Pully-Paudex au début de l'année 2013.

Agenda

Les deux manifestations suivantes seront organisées conjointement :

- Fête de la Grand'Rue : vendredi 28 et samedi 29 juin 2013 ;
- Schubertiade des enfants : samedi 29 et dimanche 30 juin 2013.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner

Pully, le 30 janvier 2013